

INSCRIPTION SERVICES PÉRISCOLAIRES 2020/2021 – ECOLE SAINTE-MARIE

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école privée Sainte-Marie.

L'inscription aux services périscolaires (accueil du matin, du soir et restauration) est **OBLIGATOIRE** pour toute inscription à l'école.

Cette démarche vous permettra également de recevoir des informations municipales concernant vos enfants ou l'école (grèves, travaux, etc.).

Pour cela, rendez-vous sur le Portail-Famille de la ville de Le Rheu à l'adresse suivante : <https://lerheu.portail-familles.net/>

- **Vous disposez déjà d'un compte Portail-Famille** : créez un nouvel enfant sur votre compte famille actuel, si vous avez déjà des enfants scolarisés sur la commune. Afin de valider l'inscription de votre enfant, merci de bien vouloir adresser par mail à secretariateej@ville-lerheu.fr les documents suivants :
 - livret de famille (toutes les pages parents et enfants),
 - justificatif de domicile de moins de trois mois,
 - carnet de vaccination.
- **Vous ne disposez pas encore d'un compte Portail-Famille** : Etape 1 : créez votre compte et inscrivez votre enfant. Afin de vous aider dans vos démarches, vous trouverez un « **Comment inscrire mon enfant à l'école** » sur le Portail-Famille dans le menu de gauche. Etape 2 : Prenez rendez-vous directement en ligne sur le site internet <https://www.lerheu.fr/demarche-administrative/inscriptions-scolaires/> (ou par téléphone au 02.99.60.71.31).

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Service Education Enfance Jeunesse